

Valérie André  
Expert-comptable associée  
Commissaire aux comptes

François Caillaud  
Expert-comptable associé  
Commissaire aux comptes

Raoul Dauger  
Expert-comptable associé  
Commissaire aux comptes

## ASSOCIATION ACEMUS

16 RUE DU PRIEURE  
85170 LE POIRE SUR VIE

-----

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2019

---

Ce rapport contient 18 pages

---

MME  
VALERIE  
ANDRE

Signature  
numérique de  
MME VALERIE  
ANDRE  
Date :  
2020.09.14  
11:27:32 +02'00'

**ASSOCIATION ACEMUS**

*siège social :*  
16 Rue du Prieuré  
85170 LE POIRE SUR VIE  
*n° SIRET :*  
428 853 683 00020

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
exercice clos le 31 décembre 2019

À l'assemblée générale de l'ASSOCIATION ACEMUS,

**Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACEMUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 3 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ACEMUS à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

---

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos travaux ont porté notamment sur l'examen des dettes envers l'association TREMPLIN et sur les subventions perçues au cours de l'exercice.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par le textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à la Roche-sur-Yon, le 5 septembre 2020

Valérie ANDRE



ACCIOR LA ROCHE SUR YON  
Commissaire aux Comptes

## Annexe

*Description détaillée  
de nos responsabilités de commissaire aux comptes  
relatives à l'audit des comptes annuels*

## *Description détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

# Comptes annuels

*Exercice clos le 31 Décembre 2019*

# BILAN - ACTIF

ACEMUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du	01/01/19 au 31/12/19	01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations Incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations Corporelles</b>					
Terrains		-9 134,94	-7 849,63	-1 285,31	-16,37
Constructions					
Installations techniques, matériels et outillage		33 501,88	27 171,20	6 330,68	23,30
Autres immobilisations corporelles		876,43	2 142,04	-1 265,61	-59,08
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés		13 654,12	11 344,84	2 309,28	20,36
<b>Immobilisations Financières (2)</b>					
Participations et créances rattachées à des parts		108,00	108,00		
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>		<b>39 005,49</b>	<b>32 916,45</b>	<b>6 089,04</b>	<b>18,50</b>
Comptes de liaison					
<b>TOTAL (II)</b>					
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>Stocks et en-cours</b>					
Matières premières et autres approvisionnements		3 562,28	5 472,74	-1 910,46	-34,91
Produits intermédiaires et finis		7 267,52	6 073,54	1 193,98	-31,46
Avances et acomptes versés sur commandes					
<b>Créances (3)</b>					
Créances redevables et comptes rattachés		21 692,91	17 785,89	3 907,02	21,97
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		24 866,99	22 585,47	2 281,52	10,10
Valeurs mobilières de placement					
<b>Instruments de trésorerie</b>					
Disponibilités		84 130,48	34 081,92	50 048,56	146,85
Charges constatées d'avance (3)		264,00	2 896,63	-2 632,63	-90,89
<b>TOTAL (III)</b>		<b>141 784,18</b>	<b>88 896,19</b>	<b>52 887,99</b>	<b>59,49</b>
Frais d'émission d'emprunt (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>		<b>180 789,67</b>	<b>121 812,64</b>	<b>58 977,03</b>	<b>48,42</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

# BILAN - PASSIF

ACEMUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Exercice du	Exercice du	Variation N / N-1	
	01/01/19 au 31/12/19	01/01/18 au 31/12/18	en valeur	en %
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Première situation nette établie				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Autres fonds propres				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Fonds statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Autres fonds propres				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	1 636,09	1 636,09		
Autres réserves				
Report à nouveau	-53 210,54	-53 326,97	116,43	0,22
Excédent ou déficit de l'exercice	21 588,00	116,43	21 471,57	
<i>Situation nette</i>	-29 986,45	-51 574,45	21 588,00	41,86
Fonds propres consommables				
Subv. d'investissements sur biens non renouvelables	22 689,99	20 197,20	2 491,79	12,34
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-7 297,46</b>	<b>-31 377,25</b>	<b>24 079,79</b>	<b>76,74</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
<b>TOTAL (IV)</b>				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (IV)</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 011,68	9 683,42	5 328,26	55,02
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	30 168,00	26 077,66	4 090,34	15,69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	140 282,45	117 428,81	22 853,64	19,46
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	2 625,00		2 625,00	
<b>TOTAL (V)</b>	<b>188 087,13</b>	<b>153 189,89</b>	<b>34 897,24</b>	<b>22,78</b>
Ecarts de conversion passif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>180 789,67</b>	<b>121 812,64</b>	<b>58 977,03</b>	<b>48,42</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

188 087,13

153 189,89

# COMPTE DE RÉSULTAT

ACEMUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens	60 003,22	48 081,74	11 921,48	24,79
Ventes de dons en nature	10 110,08	11 652,61	-1 542,53	-13,24
Ventes de prestations de service	42 978,42	45 002,61	-2 024,19	-4,50
Parrainages	43 176,00	23 696,60	19 479,40	82,20
Production stockée	2 419,08	416,88	2 002,20	480,28
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	467 937,56	377 960,15	89 977,41	23,81
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépr., prov., transf. charges	5 824,45	1 400,90	4 423,55	315,76
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	125,95	10,51	115,44	
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>632 574,76</b>	<b>508 222,00</b>	<b>124 352,76</b>	<b>24,47</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises	8 662,81	11 848,86	-3 186,05	-26,89
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures	-27,32	-5,57	-21,75	-390,48
Variation de stocks de matières premières et fournitures	131,33	3 798,99	-3 667,66	-96,54
Achats d'autres d'approvisionnements	1 373,55	3 271,61	-1 898,06	-58,02
Variation de stocks d'approvisionnements	3 004,23	1 986,85	1 017,38	51,21
Autres achats et charges externes *	165 675,07	86 915,45	78 759,62	90,62
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	9 876,00	6 705,00	3 171,00	47,29
Salaires et traitements	392 993,11	338 555,67	54 437,44	16,08
Charges sociales	44 389,74	68 543,87	-24 154,13	-35,24
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	13 651,39	13 073,20	578,19	4,42
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	465,06	72,75	392,31	539,26
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>640 194,97</b>	<b>534 766,68</b>	<b>105 428,29</b>	<b>19,71</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>-7 620,21</b>	<b>-26 544,68</b>	<b>18 924,47</b>	<b>71,29</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>				

# COMPTE DE RÉSULTAT

ACEMUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	21 700,00	20 300,00	1 400,00	6,90
Sur opérations en capital	7 508,21	6 361,11	1 147,10	18,03
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>29 208,21</b>	<b>26 661,11</b>	<b>2 547,10</b>	<b>9,55</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>				
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>29 208,21</b>	<b>26 661,11</b>	<b>2 547,10</b>	<b>9,55</b>
Impôts sur les bénéfices				
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>21 588,00</b>	<b>116,43</b>	<b>21 471,57</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>661 782,97</b>	<b>534 883,11</b>	<b>126 899,86</b>	<b>23,72</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>640 194,97</b>	<b>534 766,68</b>	<b>105 428,29</b>	<b>19,71</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>21 588,00</b>	<b>116,43</b>	<b>21 471,57</b>	

\* Y compris :  
 Redevances de crédit-bail mobilier  
 Redevances de crédit-bail immobilier  
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

29 208,21                      26 661,11

## **Annexe des comptes annuels**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ACEMUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	2,3,4,5,7 et 8 ans
- Agenc. et aménag. terrains nus	7 et 10 ans
- Matériel de transport	1, 4 et 5 ans
- Plantations	6 ans
- Drainage	10 ans
- agenc amen mat.out. industriel	8 ans
- Logiciels	1 an
- agenc divers	4 et 5 ans

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ACEMUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## **PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **ABANDON DE CREANCES**

Une convention d'abandon de créances a été signée le 13 décembre 2016 entre ACEMUS et TREMPIN.  
La créance d'ACEMUS, d'un montant de 76 658.21 € fait l'objet d'un abandon sur 5 ans au rythme de 15 000 € par an.  
Soit un solde au 31 décembre 2019 de 16 658.21€.

# ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACEMUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acqulsitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	441			
CORPORELLES	Terrains		14 174			
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		95 881		17 431	
		Inst. générales, agencs & aménagts divers	12 595		2 309	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	25 978			
		Matériel de bureau & mobilier informatique				
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	148 628		19 740	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		108			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
		<b>TOTAL</b>	108			
<b>TOTAL GENERAL</b>			149 177		19 740	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			441	
CORPORELLES	Terrains				14 174	
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				113 312	
		Inst. gal. agen. amé. divers			14 904	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			25 978	
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>			168 368	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				108	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres Immob. financières					
		<b>TOTAL</b>			108	
<b>TOTAL GENERAL</b>					168 917	

# AMORTISSEMENTS

ACEMUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	441			441
Terrains	14 174			14 174
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	68 710	11 100		79 810
Inst. générales agencem. amén.	8 018	1 490		9 509
Autres Immo corporelles	24 918	1 061		25 978
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>	<b>115 819</b>	<b>13 651</b>		<b>129 471</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>116 261</b>	<b>13 651</b>		<b>129 912</b>

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>A. Immob. Incorpor. TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier Inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

## ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

ACEMUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 693	21 693	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	24 867	24 867		
Charges constatées d'avance	264	264		
<b>TOTAUX</b>		<b>46 824</b>	<b>46 824</b>	
Renvois (1) (2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créances représentatives de titres prêtés</li> <li>- Prêts accordés en cours d'exercice</li> <li>- Remboursements obtenus en cours d'exercice</li> </ul>			

# ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ACEMUS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	15 012	15 012		
Personnel & comptes rattachés	16 825	16 825		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	13 325	13 325		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	18	18		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	140 282	140 282		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 625	2 625		
<b>TOTAUX</b>	<b>188 087</b>	<b>188 087</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

# ENGAGEMENTS

*ACEMUS*

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les mises à disposition gratuite de biens sont valorisés dans les comptes engagements.

Les terres maraîchage sont valorisées pour un montant de 600 €.

Le personnel bénévole mis à disposition est valorisé pour un montant de 10 420 € correspondant à 521 heures pour l'année 2019.

